

L'HOPITAL DE REBECQ

INVENTAIRE DES ARCHIVES, DITES DE FONDATION



Introduction.

Rebecq, gros village du Brabant wallon, peu éloigné d'Enghien conserve, avec cette dernière cité, le souvenir de nombreux liens historiques ; ceux-ci s'affirment dans plusieurs domaines, en particulier dans celui de la charité médiévale.

Après avoir fondé un hôpital dans sa bonne ville d'Enghien, Marie de Rethel (1) créa, à Rebecq, celui des Religieuses augustines, dont le passé — malheureusement peu connu, pour ne pas dire ignoré — fut certes aussi brillant que celui d'établissements identiques : Notre-Dame à la Rose, à Lessines, Saint-Nicolas, à Enghien (2).

(1) Fille d'Hugues de Rethel qui mourut à peine marié à Marie de Baucignies, née d'Arnould IV d'Audenarde et d'Alix de Rosoit, dame de Lessines, Marie de Rethel fut recueillie, toute jeune, par sa grand'mère, quand Marie de Baucignies eût épousé, en secondes noces, Godefroid de Louvain, frère du duc Henri de Brabant. En 1266, à la mort d'Alix de Rosoit, elle épousa Walter I^{er}, seigneur d'Enghien (M. GROULT, *L'Hôpital de Notre-Dame à la Rose de Lessines*, dans Ann. Cercle Arch. d'Ath, t. 34 (1951), p. 26).

(2) Des controverses suscitées en 1867 au sujet des termes « hôpital » et « hospice », « couvent », « malades », « infirmes » et « vieillards » qui étaient soignés dans cet établissement, nous retiendrons que le terme « hôpital » nous semble plus approprié à la période d'histoire (13^e-14^e s.)

Est-ce à dire qu'aucune recherche ou publication consacrée au glorieux passé de l'Hôpital de Rebecq, ne fut entreprise ? Certes non. Les Archives générales du Royaume possèdent des copies de la plupart des documents que nous nous proposons d'inventorier. Certains de ces vénérables parchemins ont été imprimés par Foppens et analysés par Wauters. S'appuyant sur ceux-ci, Th. Ploegarts a écrit un résumé de l'histoire de l'« *Hospice de Rebecq* » (1). Mentionnons encore deux ouvrages anonymes, édités au siècle dernier : « *Notice historique sur l'Hôpital de Rebecq*, Bruxelles 1866 » et « *Réponse au pamphlet ayant pour titre : Notice historique sur l'Hôpital de Rebecq*, Nivelles, 1867 », qui donnent des renseignements précieux sur l'histoire de l'hôpital.

Quant aux archives originales de l'établissement hospitalier, elles ont, à notre connaissance, été peu utilisées. Deux vénérables prêtres y ont cependant travaillé : l'abbé J. Daminet, curé de Steenkerque vers 1879 et l'abbé Dacosse, aumônier de l'Hospice. Le premier, après avoir analysé chacun des documents, en avait commencé la transcription. Nommé curé à Marcinelle, puis aumônier militaire à Mons, il ne put achever un ouvrage qui comprend quelque quatre-vingt pages. Le second s'attela, en 1925, au même travail ; mais la mort le surprit le 17 janvier 1944, laissant ses recherches à l'état de manuscrit (2).

Ainsi que cela a déjà été précisé, c'est à la générosité et à la munificence de Marie de Rethel, principalement, que l'Hôpital de Rebecq doit l'existence. C'est ce qui ressort clairement des

qui nous occupe ici, comme c'est le cas d'ailleurs à Lessines et à Enghien ; ceci n'influence en rien le caractère conventuel, religieux, que cet établissement a possédé dès son origine. De nos jours, une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée de la façade principale des bâtiments hospitaliers désigne l'hôpital sous l'appellation d'« Hospice des Vieillards ».

(1) FOPPENS, « *Opera diplomatica* » de Miraeus, seconde édition, tome IV, 1748, pp. 420-421, 576, 580-583.

WAUTERS, *Table chronologique des Chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, 10 vol., Bruxelles, 1896-1904 ; 3^e édit. 1907-1946, volumes VI et VIII.

Th. PLOEGARTS, *Collectanea Mechliniensia*, Aperçu général des Institutions monastiques dans le Brabant wallon avant la Révolution française, août-septembre 1937, pp. 579-581.

(2) L'abbé Dacosse communiqua au Père Delehaye, S. J., une copie de la collective d'indulgences d'Avignon (voir document XX), que celui-ci édita dans « *Les lettres d'indulgences collectives* », publié tout d'abord dans les « *Analecta Bollandiana*, Bruxelles-Paris, 1926, p. 361 », puis séparément sous le même titre (Bruxelles, 1928, pp. 21-24).

documents analysés plus loin. Mais si l'on connaît avec précision le nom de la fondatrice — Marie de Rethel, Dame d'Enghien —, il n'en est pas de même de la date de fondation. Le fonds d'archives de l'hôpital, pourtant si riche, reste silencieux à ce sujet.

Selon certains, cette fondation se situe entre 1290, date de la mort de Walter I^{er} d'Enghien (1) et 1308, date des Constitutions accordées à l'Hôpital par Philippe de Marigny (2).

Selon d'autres, elle précéderait celle de l'Hôpital d'Enghien. Or, celui existait déjà en 1290 (3).

Comme on le voit, les résultats des recherches entreprises ne permettent pas actuellement de dater en toute certitude et précision, l'origine de l'Hôpital de Rebecq et le problème reste ainsi aussi entier qu'ardu. Puisse-t-on un jour le solutionner ! En attendant celui-ci, nous maintiendrons les dates traditionnelles.

Nous nous proposons dans cet inventaire de fixer le plus clairement possible la teneur de ces documents et en faciliter ainsi l'accès.

Cette étude constituera, de la sorte, un jalonnement auquel on pourra se référer pour des recherches ultérieures.



(1) Devenu Seigneur d'Enghien, entre 1257 et 1261, Walter I^{er} épousa successivement : a) en 1246, Mahaut de Barbançon, fille de Nicolas, sire de Barbançon, et d'Isabelle de Soissons ; b) Mathilde de Dongelberg, fille d'Enguerrand, sire de Perwez et de Dongelberg, et d'Agnès de Grimberghen ; c) Marie de Rethel, en 1266, celle-ci mourut au mois de mars 1315 et fut inhumée à l'abbaye de Cambrai ; Walter eut de cette dernière plusieurs enfants, dont Walter II du nom, qui lui succéda. Walter I^{er} mourut avant 1290 (E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, Dequesnes-Masquellier, 1876, in-8°, pp. 60-61).

(2) Frère de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, et d'Enguerrand de Longueville. Successivement secrétaire et conseiller intime de Philippe IV le Bel, chanoine, puis évêque de Cambrai en 1306 ; promu archevêque de Sens en 1309 ; mort en décembre 1316.

(3) Voyez P. de LATRE, S. J., *Les Religieuses Augustines d'Enghien et l'Hôpital St-Nicolas, des origines à 1940*, dans Ann. Cerc. Arch. d'Enghien, t. IX, p. 4.

I. — 13 ?

Mscr. 315/245 mm., sceaux absents.

Le Maître et tout le couvent de la Maison hospitalière de la B. V. Marie de Rebecq s'engagent, en reconnaissance des bienfaits de la noble dame Marie, autrefois Dame d'Enghien, fondatrice de cette maison, et de son noble fils Walter, autrefois Seigneur d'Enghien,

- 1° à faire célébrer chaque jour, à perpétuité, dans la chapelle de la communauté, deux messes pour le repos des âmes de la mère et de son fils, et de leurs successeurs ; en outre, une troisième messe pour Jean Cottart (Coctart), autre bienfaiteur ;
- 2° à distribuer chaque année, aux jours anniversaires des dits bienfaiteurs, une pitance d'au moins 20 sols tournois, au couvent et aux infirmes y entretenus ;
- 3° à distribuer, ces mêmes jours, aux pauvres une quantité de pain jusqu'à concurrence d'un muid de blé, et cela sur les biens qui leur appartiennent en propre ;
- 4° à entretenir une lampe allumée, jour et nuit, dans la chapelle et à fournir en tout temps les chandelles pour l'autel majeur et les petits autels ;
- 5° à nourrir et à soigner dans la maison treize infirmes pauvres, et, s'il arrivait que ce chiffre ne soit pas atteint, à distribuer aux pauvres de Rebecq la part non employée ;
- 6° à avoir constamment une femme de bonnes mœurs pour soigner les infirmes et les veiller la nuit.

Datum anno Domini millesimo trecentesimo (1)

(1) Cette pièce a été reproduite « in extenso » dans la « *Réponse au pamphlet ayant pour titre : Notice historique sur l'Hôpital de Rebecq...* » pp. 18-20 cité plus haut. Comme on le voit aux dernières lignes, la souscription et la confirmation de l'acte rédigé par le Maître et tout le Couvent de Rebecq émanent d'un évêque de Cambrai dont le nom commence par P. En effet, on trouve dans ce document les lignes suivantes : « ... ac d(omi)no n(ost)ro d(omi)no P. dei gra.(tia) cam(era) cen.(si) ep(iscop)u... Et nos. p. dei gra.(tia) cam(era) cen.(sis) ep(iscopu)s. » Foppens, qui transcrit cet acte dans la 2^e édition des « *Opera diplomatica* » de Miraeus, écrit « nos p. dei gratia » avec un P majuscule : « nos P. dei gratia ». Or, il n'y avait pas en 1300 — millesimo trecentesimo — à Cambrai, d'évêque dont le nom commençât par P. L'évêque était alors Guy de Collemedio (Colmieu). Gams (*Series episcoporum*, Ratisbonne, 1873) et Eubel (*Hierarchia Catholica Medii aevi*, 2^e éd., Munster, 1913, tome I) donnent, l'un complétant l'autre : Guy de Colmieu év. de Cambrai du 21 octobre 1296 au 22 janvier 1306, date de sa promotion au siège de Salerne. Il eut comme successeurs : Philippe de Marigny (1306 — 23 avril 1309, date de sa promotion à Sens), Pierre de Lévis-Mirepoix (29 juillet 1309 — 1324, date de son transfert à Bayeux). Des recoupements avec les listes épiscopales de Salerne, de Sens,

II. — 1302.

Mscr. 213/120 mm., sceau enlevé.

Le Prieur et le couvent de l'Ordre des Ermites de Saint Augustin à Enghien donnent à connaître qu'ils ont vendu une terre à Marie d'Enghien et l'ont mise en possession selon l'usage du temps ; terre que Pierre Briseel (Grisial) de Rebecq leur avait laissée à perpétuité après sa mort et celle de sa femme.

Henri, Provincial, sachant que le Prieur et le couvent précités ont employé le bénéfice de cette vente à de nouveaux travaux de leur église conventuelle, approuve et ratifie cette vente.

Datum anno Domini M^oCCC^o secundo, mense february

III. — 1308.

Mscr. 220/150 mm., sceau enlevé.

Guillaume de Baler, official de Cambrai, donne procuration au doyen de chrétienté de Hal et à Wilherme, curé d'Enghien, pour prendre information et faire enquête au sujet d'une rente annuelle de 7 livres, 4 sols blancs acquise par Marie d'Enghien à Jean dit Hallinck et Domicelle Pascha, sa femme. *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, sabbato ante festum beate Katherinii virginis*

IV. — 1308.

Mscr. 210/130 mm., fragments de deux sceaux.

Rapport du doyen de chrétienté de Hal et du curé d'Enghien en exécution de la procuration ci-dessus (N^o III) relative à cette rente. *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, in octavis epyphanie Domini*

de Maguelonne et de Bayeux, aussi bien dans Gams que dans Eubel, montrent l'exactitude de ces dates. L'évêque de Cambrai qui nous intéresse ici, peut être, dès lors, aussi bien Philippe de Marigny que Pierre de Lévis-Mirepoix. Un supplément de preuve nous est fourni par le scribe lui-même lorsqu'il écrit : « la noble dame autrefois Dame d'Enghien, fondatrice de notre maison hospitalière... son noble fils Walter, *autrefois* seigneur d'Enghien... » : nous pouvons conclure de ce dernier « autrefois » qu'au moment où ce document est rédigé, Walter II, fils de Marie de Rethel n'était plus seigneur d'Enghien, c'est-à-dire qu'il avait quitté ce monde. Or, il est mort en 1310. L'évêque ne saurait donc être que Pierre de Lévis-Mirepoix (1309-1324) et la date de 1300 — millesimo trecentesimo — que porte cette pièce est vraisemblablement inexacte. Le scribe, qui abrège le nom de l'évêque, agit de même à l'égard de la date du document qu'il faut placer entre 1310 et 1324. On pourrait même y voir, une copie abrégée des obligations mentionnées dans la grande charte du 12 mars 1314 (document XIII), rédigée et confirmée peu après cette date.

V. — 1308.

Mscr. 330/450 mm., sceau enlevé.

L'official de Cambrai, au vu du rapport fait par le doyen de chrétienté de Hal et Willerme, curé d'Enghien, (N° IV) ratifie la dite rente. *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, feria quarta ante conversionem beati Pauli*

VI. — 1308.

Mscr. 280/95 mm., sceau en partie enlevé.

L'official de Cambrai donne procuration à Willerme, curé d'Enghien, et à Jacques, curé de Marcq, pour enquêter au sujet de l'achat d'une rente de 7 livres faite par Marie d'Enghien à Colinus dou Boegart et Jehanne, sa femme, de Marcq, à l'endroit que l'on appelle « Courtembruck ». *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, feria VI ante festum Thome apostoli*

VII. — 1308.

Mscr. 215/110 mm., petit sceau du curé de Marcq, représentant la Vierge, portant l'Enfant Jésus et posant le pied sur un dragon. Autour on peut lire : « *Jacobi cura* ». Sceau du curé d'Enghien enlevé.

Rapport des curés d'Enghien et de Marcq affirmant qu'ils ont reçu le serment de Colinus dou Boegart et de Jehanne, sa femme : ceux-ci ont réellement vendu une rente de 7 livres à Marie d'Enghien ; ils renoncent à tous leurs droits et jurent de laisser paisiblement jouir de la dite rente. *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, feria IV post Epiphaniam*

VIII. — 1308.

Mscr. 340/410 mm., sceau en partie enlevé.

L'official de Cambrai, ayant reçu le rapport des curés d'Enghien et de Marcq sur la vente dont il est fait état ci-dessus, approuve celle-ci, la ratifie et la déclare valable, comme si elle avait été faite par devant son tribunal. *Datum anno Domini M^oCCC^oVIII^o, feria V ante conversionem Beati Pauli*

IX. — 1308.

Mscr. 475/320 mm., sceau enlevé.

Philippe de Marigny, évêque de Cambrai, approuve et confirme la fondation de l'hôpital de Rebecq.

Il existe une copie de cet acte (mscr. 440/285 mm., très bien conservé) intitulée : « Donné pour copie et translataet du latin en Roumanch ». Cette copie est datée : *Données en lan de grasse mil CCC et VIII, le samedi après le dimanche que on chante Jubilate*

X. — 1308.

Mscr. 260/120 mm., reste un fragment d'un petit sceau.

Philippe de Marigny, évêque de Cambrai, absorbé et empêché par le soin des affaires de son diocèse, charge son Official de donner et confirmer la Règle que l'on avait demandée pour l'hôpital de Rebecq, tant pour les frères que pour les sœurs, promettant de l'avoir pour agréable, comme s'il l'avait faite lui-même. *Datum et actum sub sigillo anno domini M^oCCC^o octavo, tertia die octobris*

XI. — 1308.

Mscr. 670/700 mm., sceaux enlevés.

Constitutions données pour les frères et sœurs de l'hôpital de Rebecq. Cette pièce, l'une des plus importantes que l'hôpital possède, est d'un seul parchemin, très bien conservé. Elle traite :

- 1° du nombre des personnes ; (1)
- 2° de l'Office divin ;
- 3° de l'Office pour les frères et sœurs laïcs ;
- 4° de la confession ;
- 5° de la communion ;
- 6° du silence ;
- 7° du jeûne ;
- 8° de l'heure de la réfection ;
- 9° de la minution ;
- 10° des frères et sœurs infirmes ;
- 11° des vêtements des frères prêtres ;

(1) L'hôpital sera desservi par quatre frères, à savoir : deux prêtres et deux convers, et par six sœurs. Ce nombre toutefois pourra être augmenté en cas de besoin.

- 12° des vêtements des sœurs ;
 - 13° du dortoir et des lits ;
 - 14° du travail des sœurs et de l'heure des complies ;
 - 15° de la barbe et de la tonsure ;
 - 16° du suffrage pour les morts ;
 - 17° de l'institution et de la destitution, de l'office de la Prieure et du Maître ;
 - 18° de la manière de recevoir les novices ;
 - 19° de la manière de les former ;
 - 20° de la manière de faire la profession ;
 - 21° de la manière de tenir le chapitre ;
 - 22° de la coulpe légère et de la peine ;
 - 23° de la coulpe grave et de la peine ;
 - 24° de la coulpe plus grave et de la peine ;
 - 25° de la coulpe très grave et de la peine ;
 - 26° de l'apostasie et de la peine ;
 - 27° de l'ordre de la maison en général ;
 - 28° de l'honnêteté des personnes de la maison ;
 - 29° Peines sous lesquelles obligent les présentes constitutions.
- Datum et actum Cameraci anno Domini M^oCCC^o octavo, feria secunda ante festum nativitatis Domini*
-

XII. — 1310.

Mscr. 510/350 mm., grand sceau équestre, presque intact, de Walter II, portant au revers le contre scel ; des donateurs et autres hommes nommés dans la charte, il ne reste qu'un fragment du sceau de Henri de Lestruve.

Charte d'amortissement des biens et rentes de l'hôpital de Rebecq, donnée par Walter II, seigneur d'Enghien (1) à la prière et requête de sa très chère mère Marie, jadis Dame d'Enghien.
Données l'an de grace mil trois cent et dis, au mois de septembre

(1) Walter II avait épousé, du vivant de son père (Walter I^{er}), à Courtrai, en juin 1288, Yolande de Flandre, fille de Robert, comte de Flandre. Il eut de cette union un fils (Walter III, qui lui succéda) et plusieurs filles. Il mourut en 1310 et fut inhumé en l'église paroissiale d'Enghien dans un caveau qu'il fit creuser au-dessous du chœur (E. MATTHIEU, *Hist. d'Enghien*, op. cit., pp. 63-64).

XIII. — 1314.

Mscr. 590/720 mm., parfaitement conservé et muni de tous ses sceaux :

- a) grand sceau de Marie de Rethel. La fondatrice est représentée en pied, le faucon au poing ; à ses côtés, son blason ; autour, la légende: « *Sigillum Marie Domine de Ainghien* » ; au revers, le contre scel.
- b) le sceau de Walter III, petit-fils de Marie de Rethel (1).
- c) le sceau de Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai. Le pontife est représenté en pied, bénissant de dextre et tenant la crosse de senestre.
- d) le sceau de l'hôpital de Rebecq. Il représente la Vierge mère, patronne de l'hôpital et de la fondatrice, tenant une branche de lis fleurie à la main droite et l'Enfant Jésus sur le bras gauche. La Vierge se tient sous un dais élégant en gothique très pur. Aux deux côtés du dais, vers le milieu, les armes de Marie de Rethel et un blason ; autour, la légende : « *S. Conventus hospitalis Beate Marie de Rebecke* » (2).

Charte de ratification définitive de la fondation de l'hôpital de Rebecq :

Marie, dame d'Enghien, énumère (3) les biens (terres, bâtiments, rentes) qu'elle a achetés pour l'hôpital fondé par elle à Rebecq et en assure la possession à cet établissement, avec le

(1) Walter d'Enghien, III^e du nom, était encore enfant lorsqu'il fut appelé à recueillir la succession de son père (Walter II) ; il comptait à peine huit ans, puisqu'il était né le 5 juin 1302. Yolende de Flandre, sa mère, gouverna tout d'abord en son nom, et vers 1316, Walter III administra lui-même ses domaines. Il épousa Isabeau, fille unique de Walter de Brienne, duc d'Athènes, comte de Conversan et de Brienne ; il mourut vers 1346 laissant une nombreuse descendance (E. MATTHIEU, *Hist. d'Enghien*, op. cit., pp. 65-70).

(2) La matrice de ce sceau, ainsi que celle du sceau du Maître, toutes deux en bronze, sont conservées aux archives de l'hôpital. Le sceau du Maître représente un prêtre en buste, reposant sur un blason, mi-parti d'Enghien, mi-parti de Rethel. Autour : *S. Magistri hospitali Beate Marie de Rebecke*.

(3) Cette énumération consiste en l'insertion des premiers mots, et de la date de chaque acte d'acquisition de biens. Deux actes sont de 1297 ; cinq, de 1303 ; un, de 1306 ; deux, de 1307 ; six, de 1308 ; trois, de 1309 ; trois, de 1310 ; deux, de 1311. Soit, au total, vingt-quatre actes rappelés dans cet important document. A remarquer que cette charte est, par sa date, antérieure de peu à la mort de Marie de Rethel : mars 1315, d'après E. MATTHIEU ; 4 novembre 1315, d'après le Nécrologe de Rebecq, qui ne fait peut-être là que mention d'un service solennel spécial d'anniversaire.

consentement de son petit-fils Walter, seigneur d'Enghien, et de celui de Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai (1) ; en retour, le maître et tout le couvent de Rebecq énumèrent les obligations auxquelles ils sont tenus à perpétuité. (Ce sont les mêmes obligations que celles citées dans le document XII, tout en nous paraissant plus détaillées ici. *Datum anno Domini millesimo trecentesimo quarto decimo, in festo Beati Gregorii pape mense martio*

XIV. — 1314.

Mscr. 230/85 mm., fragment du petit sceau, en cire rouge, de l'évêque de Cambrai, Pierre de Lévis-Mirepoix.

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, approuve l'octroi, par Ingelram, évêque de Terouane, de 40 jours d'indulgence à l'hôpital de Rebecq et accorde lui-même une indulgence de 40 jours à tous ceux qui coopéreront à cette œuvre de charité. *Datum die lunoe post festum sanctorum Petri et Pauli Apostolorum, anno Domini M^oCCC^oXIII^oJ^o*

XV. — 1316.

Mscr. 505/340 mm., sceau enlevé.

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, ratifie la charte d'amortissement donnée en 1310 par Walter II d'Enghien. *Datum anno Domini M^oCCC^o septimo decimo, feria sexta post quasimodo*

XVI. — 1317.

Mscr. 715/750 mm., sceau enlevé.

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, ratifie la grande charte du 12 mars 1314 (Charte de ratification de la fondation de l'hôpital de Rebecq) et en reconnaît l'authenticité. *Datum anno Domini millo trecentesimo septimo decimo, feria sexta post quasimodo*

(1) Pierre, fils de Gui de Lévis, maréchal, seigneur de Mirepoix, et d'Elisabeth de Marly, fut successivement évêque de Montpellier (Maguelonne), de Cambrai (29 juillet 1309) et de Bayeux (1324) (EUBEL et GAMS, op. cit.).

XVII. — 1317.

Mscr. 580/670 mm., deux fragments du sceau de Pierre de Lévis-Mirepoix sont restés.

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, reconnaît, approuve et ratifie les Constitutions données aux frères et sœurs de l'hôpital de Rebecq, par son prédécesseur Philippe de Marigny. *Datum anno Domini M^oCCC^o septimo decimo, feria sexta post quasimodo*

XVIII. — 1317.

Mscr. 460/300 mm., sceau enlevé (1).

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, confirme la charte de 1308, où son prédécesseur Philippe de Marigny approuvait et confirmait la fondation de l'hôpital de Rebecq. *Datum anno Domini M^oCCC^o septimo decimo, feria sexta post quasimodo.*

XIX. — 1317.

Mscr. 250/160 mm., sceau enlevé.

Pierre de Lévis-Mirepoix, évêque de Cambrai, supprime les frères convers de l'hôpital de Rebecq et décrète que trois prêtres, au lieu de deux, seront désormais attachés au dit hôpital. *Datum in monasterio ninivensi XVII die mensis aprilis anno Domini M^oCCC^oXVII^o*

XX. — 1317.

Mscr. 710/560 mm., sceaux de six évêques : trois sont détériorés, trois sont brisés.

Douze prélats de la Cour du Pape Jean XXII (2) à Avi-

(1) Ces quatre documents (XV, XVI, XVII, XVIII) nous ont été transmis sous la forme de « Vidimus », c'est-à-dire qu'ils contiennent la transcription intégrale de l'acte antérieur (dont il est fait mention dans l'analyse), en prenant soin d'en annoncer l'insertion par une formule telle qu'on se rend compte immédiatement du début et de la fin de la transcription ; cette formule, presque toujours la même, est la suivante : « Sachez que nous avons vu et inspecté la lettre de N., scellée de son sceau, que nous l'avons trouvée ni abolie, ni cancellée (c. à d. annulée par des traits disposés en grillage), ni viciée en aucune de ses parties, comme il en appert dans ce qui suit... ».

(2) Sans être de race noble, Jacques Duèse naquit d'une riche famille bourgeoise de Cahors et fut baptisé à la paroisse St.-Barthélemy. Après avoir fait ses études dans sa ville natale et à Montpellier, il devint succes-

gnon, à savoir : Isnard, patriarche d'Antioche (1) ; Pierre, archevêque de Nazareth ; Raymond, archevêque d'Andrinople ; Barthélemy, archevêque de Raguse (2) ; Godefroid « Braciallensis episcopus » ; Gilles, « Andrinopolensis episcopus » ; Guido, évêque d'Asti (3) ; Jean, évêque de Récreha (4) ; Jean, évêque de Népi (5) ; Guillaume, évêque du pays des Tartares (6) ; Barthélemy « Cenicensis episcopus », et Aymon, évêque d'Arbe (7),

sivement archiprêtre de St.-André de Cahors, chanoine de St.-Front de Périgueux, et d'Albi, archiprêtre de Sarlat, doyen du Puy, évêque de Fréjus (4 février 1300), chancelier de Charles II d'Anjou (1308), évêque d'Avignon (18 mars 1310), cardinal-prêtre du titre de St.-Vital (24 décembre 1312), évêque de Porto (Italie) (vers mai 1313) ; élu pape sous le nom de Jean XXII, à Lyon, le 7 août 1316, couronné le 5 septembre suivant ; mort le 4 décembre 1334, à l'âge de quatre-vingt-dix ans (MOLLAT, *Les papes d'Avignon*, Paris, 1950, pp. 41, 56).

(1) Isnard Tacconi, dominicain, fut successivement archevêque de Thèbes, en Grèce (12 juillet 1308), vicaire de Rome (12 août 1308), patriarche titulaire d'Antioche (4 août 1311), et administrateur apostolique du diocèse de Pavie, le lendemain (5 août 1311) ; il fut privé de son patriarcat et de la dignité épiscopale le 30 juillet 1319, sur de fausses accusations. Jean XXII le réhabilita, le nomma pénitencier apostolique (25 juillet 1325), et de nouveau archevêque de Thèbes (29 mai 1326), avec les titres de patriarche de Constantinople, d'archevêque de Patras et d'archidiacre de Négrepont, mais résidant, dès lors, à Rome. Il mourut vers 1342 (EUBEL et GAMS, op. cit.).

(2) Barthélemy, chanoine du chapitre métropolitain de Trani (Italie), fut successivement archevêque de Raguse (Dubrovnik, Dalmatie) (7 juillet 1312), de Trani (8 juillet 1317) et de Manfredonia (Bénéventin) (11 janvier 1328) ; mort en 1330 (EUBEL et GAMS, op. cit.).

(3) Guido de Valperga, chanoine du chapitre de Lodi (Milanais), fut élu évêque d'Asti (Piémont) le 20 septembre 1295 et mourut le 10 juin 1327 (EUBEL et GAMS, op. cit.).

(4) S'agit-il de Jean, évêque de Recrea mort vers 1328 qui fut suffragant des évêques de Constance et de Brixen ? (EUBEL, op. cit.).

(5) Jean, frère mineur, pénitencier apostolique et déjà sacré, fut successivement évêque de Népi, en Italie, (28 février 1317) et vicaire de Rome (18 juillet 1317) ; mort en 1321 (EUBEL et GAMS, op. cit.).

(6) Guillaume de Villanova, franciscain, qui s'intitulait évêque « ad partes Tartarorum » ou « in dominio Tartarorum », fut l'un des six suffragants que Clément V adjoignit au célèbre franciscain italien Jean de Montecorvino que ce pape venait de nommer archevêque de Pékin (23 juillet 1307). De retour à Avignon, Guillaume de Villanova fut successivement évêque de Sagona, en Corse (28 février 1323) et évêque de Trieste (25 septembre 1327). Il mourut vers 1330 (EUBEL, op. cit.).

(7) Aymon, bénédictin, fut évêque d'Arbe, en Dalmatie, (13 janvier 1313) après avoir occupé le siège épiscopal d'Olenus, en Grèce. Il mourut avant 1321 (EUBEL et GAMS, op. cit.).

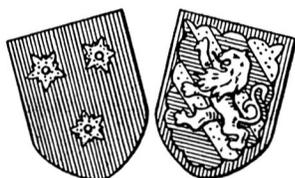
accordent chacun 40 jours d'indulgence à l'hôpital de Rebecq ; ces indulgences peuvent être gagnées en diverses fêtes de chaque année, comme la Noël, l'Epiphanie, Pâques, la Pentecôte, toutes les fêtes de la Sainte Vierge, des Apôtres, des Evangélistes, l'Invention et l'Exaltation de la Ste Croix, la St Jean-Baptiste, la St Augustin, la Ste Marie-Madeleine, la Ste Catherine, etc.....
Datum Avinione, anno Domini millio trecentesimo decimo septimo, mense maii, pontificatus domini Johannis pape XXII anno primo

XXI. — 1351.

Mscr. très altéré, fragment de sceau représentant un animal dont la face est encadrée de poils hérissés.

L'official de Cambrai fait défense aux parents de la Demoiselle Marguerite de Beause, sœur professe du Monastère de Rebecq, laquelle avait quitté le couvent, du consentement du Maître et de la Prieure, et après avoir obtenu dispense de ses vœux à Rome, de molester, vexer et poursuivre au for laïc l'hôpital de Rebecq, à propos de la dot ou pension alimentaire fournie par la famille de la dite Marguerite, et ce sous peine d'excommunication. L'official termine en ordonnant d'intimer cette sentence aux dits parents.

René DENYS.



Armoiries de Rebecq-Rognon

« deux écus géminés : à dextre, de gueules à trois fleurs de néflier d'or percées du champ et barbées de sinople, qui est ARENBERG ; à senestre, bandé d'or et d'azur de six pièces à l'ombre de lion de sable brochant sur le tout, qui est TRAZEGNIES, à la bordure engrêlée de gueules ».